

Nombre de présents : 48
absents : 2
excusés : 11 (dont 9 procurations)

Point 1 : Budget supplémentaire 2017

Présents :

Sous la présidence de M. le Président Gilbert MEYER, Mme et MM. les Vice-Présidents MULLER Lucien, BALDUF Jean-Marie , NICOLE Serge, THOMANN Mathieu, HEYMANN François, KLINGER Christian, KLOEPFER Jean-Claude, BARDOTTO Stéphanie, BECHLER Jean-Pierre, WAEHREN Guy, Mlle, Mmes et MM. ANGLARET-BRICKERT Claudine, ARNDT Denis, BERNARD Daniel, BETTINGER Jean-Marc, BEYER André, BOUCHE Marc, DENZER-FIGUE Laurent, DIETSCH Christian, DIRNINGER Bernard, FRIEH René, GANTER Claudine, HANAUER Serge, HEMEDINGER Yves, HILBERT Frédéric, HIRTZ Gérard, HUTSCHKA Catherine, JAEGY Matthieu, KELLER Catherine, KLEIN Pascale, KLINGER-ZIND Claude, LEUZY Philippe, MEISTERMANN Christian, MIGLIACCIO Patricia, MULLER Jacques, PELLETIER Manurèva, REBERT Christian, REMOND Robert, RODE Francis, SACQUEPEE Bernard, SCHAFFHAUSER Dominique, SCHOENENBERGER Catherine, SISSLER Jean-Paul, SPINHIRNY Lucette, SUTTER Geneviève, UHLRICH-MALLET Odile, WEISS Jean-Jacques, WOLFS-MURRISCH Céline.

Excusés :

Monsieur Tristan DENECHAUD ;
Madame Saloua BENNAGHMOUCH-MAIRE ;
Monsieur Jean-Marc SCHULLER, est représenté par Madame Catherine KELLER, suppléante de la commune de Sundhoffen ;
Monsieur Marie-Joseph HELMLINGER, est représenté par Madame Dominique PORCHER, suppléante de la commune de Bischwihr.

Ont donné procuration :

Madame Cécile STRIEBIG-THEVENIN, donne procuration à Madame Catherine SCHOENENBERGER ;
Madame Nejla BRANDALISE, donne procuration à Monsieur Christian KLINGER ;
Madame Béatrice ERHARD, donne procuration à Madame Odile UHLRICH-MALLET ;
Madame Corinne LOUIS, donne procuration à Monsieur Jean-Jacques WEISS ;
Madame Victorine VALENTIN, donne procuration à Monsieur Christian MEISTERMANN ;
Madame Monique LIHRMANN, donne procuration à Monsieur François HEYMANN ;
Monsieur Bernard GERBER, donne procuration à Monsieur Bernard DIRNINGER ;
Monsieur Philippe ROGALA, donne procuration à Monsieur Christian DIETSCH ;
Monsieur Cédric CLOR, donne procuration à Monsieur Laurent DENZER-FIGUE.

Absents :

Madame Hélène BAUMERT ;
Madame Dominique PORCHER, suppléante de la commune de Bischwihr ;

Etaient également présents :

Mmes et MM. Joël MUNSCH, Directeur de Cabinet, Jean-Luc DELACOTE, DGAS, Claude CHARTIER, DGAR, Pierre RIVET, DGST, de la Ville de Colmar, François CHATAIN, Directeur Général de la CDE, MM Emmanuel PIERNOT, Norbert SCHICKEL, Directeurs, Mme Hélène BERTHOMIEU, Directrice, Mmes et MM. Christophe REISS, Peggy KILLIAN, Magali RONDEPIERRE, Jean-Marc VERPILLAT, responsables de service à Colmar Agglomération, Nadine DAG et Tatiana CONCA.

Budget Principal

Nombre de voix pour : 57
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Eau »

Nombre de voix pour : 57
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Assainissement »

Nombre de voix pour : 57
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Gestion des Déchets »

Nombre de voix pour : 57
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Transports urbains »

Nombre de voix pour : 57
contre : 0
d'abstention : 0

Budget des zones d'activités

Nombre de voix pour : 57
contre : 0
d'abstention : 0

Budget de la ZA « Les Erlen »

Nombre de voix pour : 57
contre : 0
d'abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Laurent DENZER-FIGUE
Transmission à la Préfecture : 2 octobre 2017

Point N° 1 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie BALDUF, Vice-président.

I. EQUILIBRES GENERAUX

Le budget supplémentaire 2017 s'équilibre pour l'ensemble des budgets de Colmar Agglomération (hors zones d'activités) à 43 745 478 € en dépenses et en recettes. En 2016, ce montant s'établissait à 39 984 900 €.

Ces équilibres généraux placent ce BS 2017 dans un volume budgétaire d'investissements plus élevé qu'en 2016. Le montant de 25,1 M€ des dépenses d'investissement au BS 2017 (dépenses nouvelles + reports) est proche de celui du BS 2015 (24,1 M€) qui avait été une année record en terme de réalisation d'investissements.

Un volume d'investissement remarquable aussi de par son financement, puisque ce budget supplémentaire va permettre de supprimer plus de 50 % du total des emprunts inscrits au BP 2017 ou reportés, grâce à la capacité d'autofinancement dégagée.

Le budget supplémentaire pour 2017 reprend :

- 1) **les soldes disponibles laissés par le compte administratif 2016** (excédents, déficits et affectations à la section d'investissement). Ce solde disponible provient du résultat du CA 2016 de 22,776 M€, duquel est déduit le besoin de financement des restes à réaliser pour 4,729 M€ (3,286 M€ au CA 2015). L'excédent de fonctionnement disponible libre d'affectation constaté au CA 2016 est de 17,826 M€ (12,682 M€ au CA 2015).
Au BP 2017, une partie de ce disponible a été affectée à la reprise anticipée de 780 100 € pour le **Budget annexe de la gestion des déchets** et 900 000 € pour le **Budget annexe des transports urbains**, soit 16,145 M€ à reprendre au BS 2016 (Cf. page 5 tableau du BS consolidé).
- 2) **les restes à réaliser des dépenses et recettes d'investissement** s'élèvent pour l'ensemble des budgets à 15,061 M€ pour les **dépenses d'investissements reportées** (contre 12,468 M€ en 2016) et à 10,332 M€ pour les recettes reportées (9,181 M€ en 2016).

Montants des restes à réaliser reportés en 2017		
Budgets	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Budget Principal	8 353 348,35	8 357 150,00
Budget Eau	1 644 041,02	1 700 000,00
Budget Assainissement	2 042 462,16	175 000,00
Budget Gestion des déchets	1 413 203,23	100 300,00
Budget Transports	1 608 389,72	-
Total général	15 061 444,48	10 332 450,00
Variation % 2017/2016	20,331%	12,540%

Parmi les dépenses reportées (15 061 444 €) on peut relever :

- ☞ les dépenses reportées du budget principal d'un montant de 8,353 M€, dont 1,822 M€ pour les opérations d'eaux pluviales, 1,859 M€ pour les travaux de rénovation du bâtiment abritant le siège de Colmar Agglomération, 1 M€ pour le financement de la Rocade Ouest au Conseil départemental dont les versements sont pour l'instant suspendus, 2,463 M€ pour les fonds de concours aux communes membres, 0,626 M€ au titre du fonds de concours pour la LGV Est (versement effectué au mois de juillet), et 0,236 M€ pour les réfections de voiries dans les zones d'activités économiques.
- ☞ les dépenses reportées du budget annexe des déchets ménagers avec un montant de 1,413 M€, dont 0,533 M€ pour la poursuite de l'installation des conteneurs enterrés, 0,474 M€ pour l'acquisition de deux bennes à ordures ménagères et 0,234 M€ pour l'acquisition de bornes bio déchets.
- ☞ les budgets annexes eau et assainissement donnent lieu respectivement à des reports de 1,644 M€ et 2,042 M€ au titre des programmes d'extension et de renouvellement des réseaux, ainsi que de travaux sur les ouvrages.
- ☞ le budget annexe des transports urbains compte 1,608 M€ de dépenses reportées constituées notamment par la poursuite du programme de mise en accessibilité des arrêts de bus (0,211 M€), la mise en place du système SAIEV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs) pour 0,362 M€ et l'acquisition de six autobus standard et un bus articulé fonctionnant au GNV (0,744 M€).

Les recettes reportées s'élèvent à 10,332 M€ :

- ☞ 9,111 M€ d'emprunts inscrits, non appelés et reportés (voir tableau ci-dessous) ;
- ☞ 0,514 M€ de FCTVA ;
- ☞ 0,707 M€ de subventions et/ou participations.

3) Le programme d'emprunts

La reprise des excédents disponibles du CA 2016 (voir 1° ci-dessus) va permettre de réduire le montant des financements par emprunts.

Budgets - Recettes	emprunts non réalisés et reportés (A)	BP 2017 (B)	BS 2017 (C)	Total =(A)+(B)+(C)
Budget Principal	7 411 150,00	1 778 900,00	- 4 995 000,00	4 195 050,00
Budget Eau	1 700 000,00	237 000,00	- 280 027,00	1 656 973,00
Budget Assainissement	-	857 900,00	- 857 900,00	-
Budget Gestion des déchets	-			-
Budget Transports	-	884 900,00	- 884 900,00	-
Total général	9 111 150,00	3 758 700,00	- 7 017 827,00	5 852 023,00

Ainsi, ce présent BS (tableau ci-dessus, colonne BS 2017) permet de réduire de plus de 7 M€ les emprunts d'équilibre initialement prévus au BP 2017 ou reportés grâce à l'intégration des excédents antérieurs. Cette utilisation des fonds propres permet au final d'arriver à un programme total d'emprunts à appeler de 5,852 M€ en 2017, il était de 9,173 M€ en 2016. S'agissant du budget principal, l'excédent disponible permet de réduire le volume des emprunts reportés de 4,995 M€, portant le total des emprunts d'équilibre à 4,195 M€.

Seul l'emprunt à taux zéro de la Caisse des Dépôts et Consignations a été réalisé cette année à hauteur de 1,211 M€ afin de financer les travaux de rénovation du siège de Colmar Agglomération.

Le solde des emprunts prévus sur ce budget (BP + reports) est donc de 2,984 M€. Il est destiné à financer le programme de travaux des eaux pluviales qui s'élève à 5,271 M€ sur 2017. Le montant de l'emprunt inscrit sera reporté en fonction de l'avancée des travaux.

Pour mémoire, depuis sa création en 2003 Colmar Agglomération n'a emprunté que 3,3 M€ (hors dette transférée) jusqu'en 2016, pour un volume d'investissements réalisé de 177 M€.

4) Les inscriptions nouvelles au BS 2017

4.1 Section d'investissement

Montants des dépenses et recettes nouvelles d'investissement 2017			
BS 2017	Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement
Budget Principal	89 793,00	-	4 534 495,00
Budget Eau	-	75 000,00	-
Budget Assainissement	2 357 000,00	-	763 900,00
Budget Gestion des déchets	7 098 500,00		-
Budget Transports	602 762,00	-	684 066,00
Total général	10 073 055,00	-	6 262 488,00

Les recettes d'investissement sont réduites globalement de - 6,262 M€, du fait essentiellement de la diminution des emprunts détaillée plus haut.

Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 10,07 M€ et s'ajoutent aux 19,82 M€ de dépenses réelles d'investissement déjà votées au BP 2017, soit un programme d'investissement total pour 2017 (hors ZA) de 29,9 M€ (hors dépenses reportées).

4.2 Section de fonctionnement

Les inscriptions nouvelles de dépenses de fonctionnement 2017 sont de 940 113 € (2 505 135 € en 2016) et des recettes de fonctionnement pour 1 268 687 € (851 597 € en 2016).

Parmi les principales dépenses nouvelles de fonctionnement on peut citer :

- 12 000 € d'ajustement du montant de l'attribution de compensation des communes membres par rapport à la dernière modification entérinée le 29/06/2017 suite à la mise à jour du coût des prestations des instructions des autorisations d'urbanisme et au retrait de Colmar Agglomération du SIVOM du canton de Wintzenheim. En ce qui concerne l'éventuelle part CPS de l'attribution de compensation des communes de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun, il convient de préciser qu'il y a lieu d'attendre l'issue du contentieux en cours relatif au calcul des DGF 2016 et 2017 ;
- 50 000 € pour l'ajustement de la dotation de solidarité communautaire 2017 ;
- 84 000 € de crédits complémentaires au titre du FPIC 2017, compte tenu de son augmentation de 54 % ;

- 26 000 € pour la mise à jour du Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) et des différents plans communaux de sauvegarde des communes membres (PCS) ;
- 44 000 € au titre de la facturation d'agents mis à disposition en 2016 ;
- des crédits complémentaires de masse salariale relatifs aux agents mutualisés mis à disposition de Colmar Agglomération pour un montant de 136 000 € suite à la délibération du 15 décembre 2016 ;
- 14 400 € de crédits supplémentaires pour le fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage ;
- 37 500 € de crédits supplémentaires afin de prendre en charge une créance exceptionnelle en non-valeur sur le budget assainissement suite à la liquidation judiciaire d'une entreprise ;
- 225 000 € de crédits complémentaires au titre de la redevance de l'Agence de l'Eau sur le budget eau (la même somme a été inscrite en recettes de fonctionnement) ;
- 65 500 € au titre de l'avenant n° 7 dans le cadre de la DSP Transports Urbains.

Les recettes nouvelles de fonctionnement s'élèvent à 1 268 687 €

Ainsi, ce budget supplémentaire 2017 intègre divers mouvements de recettes complémentaires comme :

- 205 000 € de produits fiscaux complémentaires (notamment CFE, CVAE et rôles supplémentaires) ;
- 148 144 € d'allocation compensatrice supplémentaire pour la taxe d'habitation conformément à l'état 1259 transmis par la DGFIP ;
- 454 100 € au titre du rattrapage de la DGF 2016 des communautés d'agglomération. Mais il s'agit là d'une mesure nationale qui ne prend pas en compte le préjudice financier particulier qu'a subi Colmar Agglomération dans le calcul de sa DGF 2016 et pour lequel un recours a été déposé auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg ;
- 225 000 € de crédits complémentaires au titre de la redevance de l'Agence de l'Eau sur le budget eau, à l'identique des crédits inscrits en dépenses de fonctionnement ;
- 192 593 € supplémentaires sur le budget assainissement, au titre de la participation des entreprises et des particuliers au financement de l'assainissement collectif.

Budget Supplémentaire 2017 consolidé (hors ZA)

DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	10 073 058,52 €	- 6 622 488,00 €	Recettes réelles d'investissement
<i>dont remboursement anticipé d'emprunt</i>	- €	- 7 017 827,00 €	<i>Dont emprunts</i>
Déficit d'investissement reporté (001)	1 182 373,00 €	4 910 482,00 €	Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	15 061 444,48 €	10 332 450,00 €	Recettes d'investissement reportées
		9 111 150,00 €	<i>Dont emprunts reportés</i>
		1 222 343,00 €	Affectation du résultat au C 1068
<i>Amortissement (489)</i>	<i>4 000,00 €</i>	<i>100 000,00 €</i>	<i>Amortissement (28...)</i>
<i>Mouvements d'ordre/régularisations</i>	<i>3 200,00 €</i>	<i>€</i>	<i>Mouvements d'ordre/régularisations</i>
		16 381 289,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	26 324 076,00 €	26 324 076,00 €	- €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	940 113,00 €	1 268 687,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		16 145 515,00 €	Reprise du résultat 2016 non affecté (002)
<i>Amortissement (6811)</i>	<i>100 000,00 €</i>	<i>4 000,00 €</i>	<i>Amortissement (777)</i>
<i>Mouvements d'ordre/régularisations</i>	<i>€</i>	<i>3 200,00 €</i>	<i>Mouvements d'ordre/régularisations</i>
Autofinancement complémentaire	16 381 289,00 €		
Total Fonctionnement	17 421 402,00 €	17 421 402,00 €	- €
Total des deux sections	43 745 478,00 €	43 745 478,00 €	

Le tableau consolidé ci-dessus reprend dans le détail les éléments de l'équilibre du BS 2017. Le résultat non affecté de 16 145 515 € (10 860 051 € en 2016) ajouté à des recettes nouvelles de fonctionnement de 1 268 687 € représentent 17 321 402 € de recettes supplémentaires (déduction faite du solde de 92 800 € des opérations d'ordre), qui permettent d'assurer la couverture des nouvelles dépenses de fonctionnement (940 113 €), et de constituer un autofinancement complémentaire de 16 381 289 € (8 911 839 € en 2016).

Il est donc proposé d'affecter cet autofinancement de 16 381 289 € :

- à une diminution du recours aux emprunts pour 7 017 827 € ;
- aux dépenses nouvelles d'investissement pour 9 363 462 € sur les 10 073 055 € de dépenses d'investissement inscrites (soit un autofinancement à hauteur de 93 %), le solde de celles-ci (709 593 €) étant financé par les autres ressources d'investissement (dont l'excédent d'investissement reporté de 4,910 M€ et les autres recettes nouvelles d'investissement pour 0,395 M€).

II. BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Supplémentaire 2017 s'équilibre à 14 233 080 € tous mouvements confondus.

Budget Supplémentaire pour 2017 - Budget Principal

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles d'investissement	89 793,65 €	- 4 894 495,00 € Recettes réelles d'investissement
Déficit d'investissement reporté (001)	365 655,00 €	- 4 995 000,00 € Dont emprunts
Dépenses d'investissement reportées	8 353 348,35 €	Excédent d'investissement reporté (001)
		8 357 150,00 € Recettes d'investissement reportées
		7 411 150,00 € Dont emprunts reportés
		361 853,00 € Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139)	54 000,00 €	54 000,00 € Amortissement (28)
Mouvements d'ordre régularisations	3 200,00 €	3 200,00 € Mouvements d'ordre régularisations
		4 933 489,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	8 811 997,00 €	8 811 997,00 € - €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	433 594,00 €	795 798,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Amortissement (6011)	54 000,00 €	4 622 085,00 € Reprise du résultat 2016 (002)
Mouvements d'ordre régularisations	3 200,00 €	Amortissement (117)
Autofinancement complémentaire	4 933 489,00 €	3 200,00 € Mouvements d'ordre régularisations
Total Fonctionnement	5 421 083,00 €	5 421 083,00 € - €
Total des deux sections	14 233 080,00 €	14 233 080,00 €

La reprise des opérations pluriannuelles avec les restes à réaliser permet un financement échelonné des grands programmes d'investissement en reprenant 8,353 M€ de restes à réaliser en dépenses d'investissement (5,979 M€ en 2016) auxquels s'ajoute une reprise du déficit de la section d'investissement de l'exercice 2016 pour un montant de 0,366 M€.

Ces montants sont financés par une affectation du résultat 2016 de 0,362 M€ (compte 1068), et par 8,357 M€ de recettes reportées (dont 7,411 M€ d'emprunts reportés qui seront réduits de 4,995 M€ lors de ce présent BS). Il reste un solde d'emprunts reportés de 2,416 M€ dont 1,211 M€ ont déjà été réalisés suite à l'encaissement du prêt à taux zéro conclu en 2016 avec la Caisse des Dépôts et des Consignations.

Le montant important des dépenses reportées résulte d'une année 2016 qui a été une année de transition en termes de réalisation de programmes d'investissement comme cela a été expliqué lors de la présentation du compte administratif 2016.

Au niveau de la section de fonctionnement

Les dépenses nouvelles proposées en section de fonctionnement soit 434 K€ ne représentent que **1,01 %** des dépenses inscrites au BP 2017 (5,34 % en 2016).

Les principales nouvelles dépenses sont l'abondement à hauteur de 146 K€ du chapitre de reversement de la fiscalité (attribution de compensation : 12 K€ pour les raisons expliquées

en page 3, dotation de solidarité communautaire : 50 K€ et FPIC : 84 K€) et des charges de personnel supplémentaires pour 181 K€ (dont 232 K€ au titre de la mise à disposition de personnels compensée par une baisse des autres charges de personnel de 51 K€) et des charges à caractère général pour 82 K€.

Les recettes nouvelles de fonctionnement représentent **1,6 %** des recettes réelles inscrites au BP 2017 (1,4 % en 2016).

Les principales recettes de fonctionnement nouvellement inscrites ont déjà été citées précédemment.

	BP 2017	BS 2017	% BS/BP
Total dépenses réelles de fonctionnement	43 064 100,00	433 594,00	1,01%
Total recettes réelles de fonctionnement	49 697 700,00	795 798,00	1,60%

Situation des crédits au regard de la fiscalité et des dotations d'Etat :

PRODUITS FISCAUX et ETAT	Produits 2016	prévisions BP 2017	Produits 2017 attendus	variation BS en %	variation BS en VA
produit TH	10 657 736 €	10 830 000 €	10 828 000 €	- 0,18%	- 2 000 €
produit FB		978 000 €	985 000 €	+ 0,72%	7 000 €
produit FNB	48 568 €	48 000 €	48 000 €	-	0 €
produit TAFNB	140 170 €	140 000 €	145 000 €	+ 3,57%	5 000 €
produit CFE	12 725 660 €	13 100 000 €	13 197 000 €	+ 0,74%	97 000 €
rôles supplémentaires	447 968 €	0 €	50 000 €	-	50 000 €
CVAE	7 415 964 €	7 724 800 €	7 804 800 €	+ 1,04%	80 000 €
IFER	773 241 €	770 000 €	778 000 €	+ 1,04%	8 000 €
TASCOM	2 017 996 €	2 000 000 €	1 960 000 €	- 2,00%	- 40 000 €
Allocation TH	358 102 €	400 000 €	548 144 €	+ 37,04%	148 144 €
DUCSTP	78 906 €	70 000 €	24 558 €	- 64,92%	- 45 442 €
RCE + ZRU	10 619 €	11 000 €	3 367 €	- 69,39%	- 7 633 €
DCRTP	424 479 €	425 000 €	424 479 €	- 0,12%	- 521 €
FNGIR	529 924 €	530 000 €	530 000 €	-	0 €
Produits totaux	35 629 333 €	37 026 800 €	37 326 348 €	+ 0,81%	299 548 €
DGF dotation d'intercommunalité	2 771 216 €	2 300 000 €	2 910 104 €	+ 26,53%	610 104 €
DGF dotation de compensation	8 788 263 €	8 700 000 €	8 544 060 €	- 1,79%	- 155 940 €
total ressources	47 188 812 €	48 026 800 €	48 780 512 €	1,57%	753 712 €

- le total des ressources fiscales et de dotations d'Etat augmente du fait des variations détaillées dans le tableau de + 1,57 %, soit + 753 712 € par rapport au BP 2017 ;
- le taux de CFE a été augmenté en 2017 de 1,5 % et son produit fiscal est en hausse de 3,7 % par rapport au produit 2016, soit une hausse prévisionnelle des bases physiques de 0,96 %, si l'on considère le coefficient d'actualisation de 0,40 % ;

- l'augmentation de la CVAE 2017 est plus importante que prévu, ce qui permet d'inscrire 80 000 € de recettes supplémentaires. Elle augmente ainsi de + 5,24 % par rapport à l'année 2016 qui avait été une année de forte baisse ;
- l'allocation compensatrice sur la TH est augmentée de + 148 K€ après une année de forte baisse due à la suppression de l'exonération de TH pour les personnes âgées, veuves, ou en situation de handicap ou d'invalidité aux revenus les plus modestes qui avait finalement été annulée par la loi de finances 2016 ;
- la dotation de compensation de la DGF 2017, qui représente la part CPS transférée par les communes membres, est encore en diminution alors que cette dotation est censée comprendre depuis 2016 la part CPS des communes de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun. Ce constat est l'illustration de l'emploi des mauvais critères ayant conduit les services de l'Etat à décompter la DGF 2016.

En ce qui concerne les dépenses nouvelles d'investissement, il s'agit d'un ajustement des crédits prévus au BP à hauteur de 90 K€, notamment au niveau des aides aux particuliers en matière d'économie d'énergie et pour la réalisation de la piste cyclable Sundhoffen – Horbourg-Wihr.

III. BUDGET EAU

Le Budget Supplémentaire 2017 s'équilibre à 2 837 983 € tous mouvements confondus.

Budget Supplémentaire pour 2017 - Budget Eau

DEPENSES		RECETTES	
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	- 75 000,00 €	- 280 027,00 €	Recettes réelles d'investissement
		- 280 027,00 €	Dont emprunts
Déficit d'investissement reporté (001)	816 718,00 €		Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	1 644 042,00 €	1 700 000,00 €	Recettes d'investissement reportées
		1 700 000,00 €	Dont emprunts reportés
		760 758,00 €	Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (139)	0 €	13 000,00 €	Amortissement (28)
		192 029,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	2 385 760,00 €	2 385 760,00 €	0,00 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	247 194,00 €	232 084,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		220 139,00 €	Reprise du résultat 2016 (002)
Amortissement (831)	13 000,00 €		Amortissement (111)
Autofinancement complémentaire	192 029,00 €		
Total Fonctionnement	452 223,00 €	452 223,00 €	0,00 €
Total des deux sections	2 837 983,00 €	2 837 983,00 €	

Le montant de l'excédent de fonctionnement capitalisé 2016 de 760 758 € (le résultat 2015 était de 1 654 137 €), l'autofinancement complémentaire de 192 029 €, ainsi que le report d'emprunts à hauteur de 1,7 M€ permettent la couverture du besoin de financement de l'investissement.

Au niveau de la section de fonctionnement, il s'agit principalement, pour les dépenses, d'écritures d'ajustement du montant de la redevance à verser à l'Agence de l'eau pour 225 000 € (qui s'équilibre par ailleurs en recettes avec les ventes d'eau), et du montant de la redevance à la Colmarienne des Eaux pour 20 000 €.

Pour les recettes, il s'agit, comme pour les dépenses, principalement de l'ajustement du montant de la redevance à percevoir au titre de l'Agence de l'eau pour 225 000 €.

IV. BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Budget Annexe de l'Assainissement s'équilibre à 7 528 299 € tous mouvements confondus.

Budget Supplémentaire pour 2017 - Budget Assainissement

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles d'investissement	2 357 000,00 €	- 763 900,00 € Recettes réelles d'investissement
		- 857 900,00 € Dont emprunts
Déficit d'investissement reporté (001)		1 941 327,00 € Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	2 042 463,00 €	175 000,00 € Recettes d'investissement reportées
		- € Affectation du résultat au C 1068
Amortissement (489)	4 000,00 €	111 000,00 € Amortissement (28...)
		3 040 036,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	4 403 463,00 €	4 403 463,00 € - €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	73 800,00 €	208 193,00 € Recettes réelles de fonctionnement
		2 912 643,00 € Reprise du résultat 2016 (002)
Amortissement (6811)	111 000,00 €	111 000,00 € Amortissement (1111)
Autofinancement complémentaire	3 040 036,00 €	
Total Fonctionnement	3 124 836,00 €	3 124 836,00 € - €
Total des deux sections	7 528 299,00 €	7 528 299,00 €

L'autofinancement complémentaire dégagé s'élève à 3 040 036 €, il était de 512 763 € en 2016. Il est alimenté, notamment, par un excédent laissé disponible en 2016 de 2 912 643 €. Il permet en outre de supprimer tous les emprunts inscrits au BP qui s'élevaient à 857 900 €.

Au niveau du fonctionnement, les dépenses augmentent de 73 800 €, il s'agit de l'ajustement de la redevance versée à la Colmarienne des Eaux pour 38 K€ ainsi que l'abondement exceptionnel de 37,5 K€ des créances admises en non-valeur.

Les recettes de fonctionnement progressent de 208 K€ grâce à l'augmentation de 193 K€ des produits au titre de la participation des entreprises et des particuliers au financement de l'assainissement collectif.

Les dépenses nouvelles d'investissement correspondent à des ajustements de crédits sur les programmes de travaux en cours de réalisation : + 770 K€ au titre des travaux de renouvellement des réseaux, + 100 K€ au titre des travaux d'extension des réseaux, + 100 K€ sur le programme de travaux de Wintzenheim. Auxquels il faut ajouter les crédits affectés aux travaux sur les stations d'épuration à hauteur de 910 K€ (Muntzenheim et Wickerschwehr). Enfin 167 K€ ont été ajoutés sur les travaux de branchement des particuliers au réseau collectif (compensés par des recettes supplémentaires à hauteur de 193 K€).

V. BUDGET GESTION DES DECHETS

Le Budget Annexe de la gestion des déchets s'équilibre à 15 534 381 € tous mouvements confondus. Il reprend les excédents laissés par les exercices précédents, déduction faite de la reprise anticipée au budget primitif (780 100 €), soit 7 001 915 € en section de fonctionnement (4 711 795 € en 2016).

Budget Supplémentaire pour 2017 - Budget Gestion des Déchets

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Dépenses réelles d'investissement	7 098 500,00 €	- € Recettes réelles d'investissement
Déficit d'investissement reporté (001)		1 460 497,00 € Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	1 413 204,00 €	100 300,00 € Recettes d'investissement reportées
		- € Affectation du résultat au C 1068
<i>Amortissement (199)</i>		<i>7 000,00 € Amortissement (28)</i>
		6 943 907,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	8 511 704,00 €	8 511 704,00 € 0,00 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	71 770,00 €	20 762,00 € Recettes réelles de fonctionnement
		7 001 915,00 € Reprise du résultat 2016 (002)
<i>Amortissement (691/1)</i>	<i>7 000,00 €</i>	<i>Amortissement (777)</i>
Autofinancement complémentaire	6 943 907,00 €	
Total Fonctionnement	7 022 677,00 €	7 022 677,00 € 0,00 €
Total des deux sections	15 534 381,00 €	15 534 381,00 €

L'autofinancement de 6,944 M€ qui en résulte permet ainsi de financer 7 098 500 € de dépenses d'investissement nouvelles. Il s'agit de la construction de la déchetterie Europe pour 4,3 M€, de la réalisation des quais de transfert de la déchetterie du Ladhof pour 1 M€ dont le projet final reste encore à déterminer, et des achats d'équipement et de véhicules pour 1,6 M€.

Les dépenses d'exploitation supplémentaires sont uniquement constituées des charges de personnel qui ont été ajustées.

En recettes d'exploitation, il s'agit également d'ajustement à la marge des prévisions inscrites au BP 2017.

VI. BUDGET TRANSPORTS URBAINS

Le Budget Annexe des Transports Urbains s'équilibre à 3 611 735 €. Il reprend un résultat disponible de 1 388 733 €, après déduction de la reprise anticipée au budget primitif de 900 000 €. Il permet de dégager un autofinancement complémentaire de 1,272 M€.

Budget Supplémentaire pour 2017 - Budget Transports Urbains

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles d'investissement	602 762,00 €	- 684 066,00 €	Recettes réelles d'investissement
Déficit d'investissement reporté (001)		- 884 900,00 €	<i>Dont emprunts</i>
Dépenses d'investissement reportées	1 608 390,00 €	1 508 658,00 €	Excédent d'investissement reporté (001)
		- €	Recettes d'investissement reportées
		99 732,00 €	Affectation du résultat au C 1068
<i>Amortissement (189...)</i>		<i>15 000,00 €</i>	<i>Amortissement (28...)</i>
		1 271 828,00 €	Autofinancement complémentaire
Total Investissement	2 211 152,00 €	2 211 152,00 €	0,00 €
FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles de fonctionnement	113 755,00 €	11 850,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
<i>Amortissement (681...)</i>	<i>15 000,00 €</i>	1 388 733,00 €	Reprise du résultat 2016 (002)
Autofinancement complémentaire	1 271 828,00 €		<i>Amortissement (77...)</i>
Total Fonctionnement	1 400 583,00 €	1 400 583,00 €	0,00 €
Total des deux sections	3 611 735,00 €	3 611 735,00 €	

Parmi les dépenses d'exploitation nouvelles, il y a lieu de noter l'ajustement à la hausse de 65,5 K€ de la redevance à la STUCE conformément à l'avenant n° 7 la DSP, ainsi que du montant de reversement du Versement Transport aux entreprises ayants droit pour 30 K€.

Les recettes d'exploitation, il s'agit d'ajustement à la marge des crédits inscrits au BP 2017.

Au niveau des dépenses d'investissement il s'agit principalement des crédits relatifs aux travaux prévus en 2018 de mise en accessibilité des arrêts de bus pour un montant de 533 K€ qui sont susceptibles d'être engagés d'ici la fin de l'année, selon l'avancement du programme 2017.

Enfin, l'emprunt inscrit à hauteur de 884 900 € au BP 2017 peut être supprimé grâce aux excédents de 1 508 658 € dégagés par la section d'investissement.

VII. BUDGET ZA DES ERLÉN

Budget Supplémentaire pour 2017 - Budget des Erlen

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Opérations d'ordre (stocks)	800 000,00 €	941 000,00 € Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté	551 310,00 €	Excédent d'investissement reporté
		403 310,00 € Avance remboursable (168741)
		7 000,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	1 351 310,00 €	1 351 310,00 € 0,00 €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	52 000,00 €	200 000,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	941 000,00 €	800 000,00 € Opérations d'ordre (stocks)
Autofinancement complémentaire	7 000,00 €	
Total Fonctionnement	1 000 000,00 €	1 000 000,00 € 0,00 €
Total des deux sections	2 351 310,00 €	2 351 310,00 €

Le mouvement d'ordre pour les écritures de stocks de terrains fait apparaître pour ceux-ci une valeur de 0,9 M€ (il était de 1,1 M€ en 2016).

Les dépenses inscrites en fonctionnement correspondent à la réalisation de la 2^{ème} couche d'enrobé.

VIII. BUDGET GLOBAL DES ZA

Budget Supplémentaire pour 2017 - Budget des ZAE

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
Opérations d'ordre (stocks)	400 000,00 €	434 500,00 € Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté	467 500,00 €	Excédent d'investissement reporté
		317 500,00 € Avance remboursable (168741)
		115 500,00 € Autofinancement complémentaire
Total Investissement	867 500,00 €	867 500,00 € - €
FONCTIONNEMENT		
Dépenses réelles de fonctionnement	- €	150 000,00 € Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	434 500,00 €	400 000,00 € Opérations d'ordre (stocks)
Autofinancement complémentaire	115 500,00 €	
Total Fonctionnement	550 000,00 €	550 000,00 € 0,00 €
Total des deux sections	1 417 500,00 €	1 417 500,00 €

Le mouvement d'ordre pour les écritures de stocks de terrains fait apparaître pour ceux-ci une valeur de 0,434 M€ (il était de 0,406 M€ en 2016).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu le rapport qui précède,
Vu l'avis de la Commission de l'administration générale en date du 11 septembre 2017,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'approuver le budget supplémentaire du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2017 aux équilibres suivants :

Montants des équilibres généraux		
BS 2017	Total général des dépenses	Total général des recettes
Budget principal	14 233 080,00	14 233 080,00
Budget de l'eau	2 837 983,00	2 837 983,00
Budget de l'assainissement	7 528 299,00	7 528 299,00
Budget des déchets ménagers	15 534 381,00	15 534 381,00
Budget des transports	3 611 735,00	3 611 735,00
Total général	43 745 478,00	43 745 478,00
<hr/>		
Budget des Erlen	2 351 310,00	2 351 310,00
Budget des Zones d'activités	1 417 500,00	1 417 500,00
Total général des ZAE	3 768 810,00	3 768 810,00

ADOPTÉ

Le Président



Le caractère exécutoire du présent acte est certifié.

Pour ampliation conforme
Colmar, le 2 OCT 2017


Directeur Général Adjoint des Services

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800726-20171003-DCC01280917-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2017

Publication : 03/10/2017